

## *PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

2020-12-16

À la séance extraordinaire du **Conseil d'administration** du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi tenue **le 16 décembre 2020**, à 19 h, à la salle du conseil du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents :

M<sup>me</sup> Mélanie Boulet, présidente et représentante du district 04  
M. Pierre Bourget, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Karine Drouin, membre du personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Linda Gauthier, membre personnel de direction d'établissement  
M<sup>me</sup> Angela Lagrange, représentante du district 02  
M<sup>me</sup> Mélissa Larouche, membre de la communauté  
M. Daniel Lavergne, membre du personnel professionnel  
M<sup>me</sup> Brigitte Roy, membre du personnel d'encadrement  
M<sup>me</sup> Sophie Thibodeau, représentante du district 01

sont également présents :

Isabelle Godbout, directrice générale  
Yves Dubé, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique par intérim  
Pierre Daoust, secrétaire de séance via TEAMS

sont toutefois absents :

M<sup>me</sup> Marie-Pier Bellavance, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Isabelle Bourdeau, membre de la communauté  
M. Arnaud Farrell, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Hélène Lambert, membre du personnel enseignant  
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétaire général  
M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire  
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique  
M<sup>me</sup> Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

La séance débute à 19 h 17.

Résolution  
CA-20-038  
Nomination  
d'un secrétaire de  
séance

Il est proposé par monsieur Pierre Bourget et unanimement résolu de nommer monsieur Pierre Daoust à titre de secrétaire de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 en l'absence du secrétaire général, monsieur Marco Fournier.

Adopté

Résolution  
CA-20-039  
Présentation et  
adoption de l'ordre  
du jour

Il est proposé par madame Karine Drouin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

Résolution  
CA-20-040  
Nomination de la  
présidente  
d'élection

Il est proposé par madame Mélissa Larouche et unanimement résolu que madame Isabelle Godbout agisse comme présidente d'élection pour le poste en nomination.

Adopté

Résolution  
CA-20-041  
Nomination  
d'un secrétaire  
d'élection

Il est proposé par monsieur Daniel Lavergne et unanimement résolu que monsieur Pierre Daoust agisse comme secrétaire d'élection pour le poste en nomination.

Adopté

Résolution  
CA-20-042  
Mode d'élection à la  
vice-présidence

Il est proposé par madame Angela Lagrange et résolu unanimement que le mode d'élection à la vice-présidence du **Conseil d'administration** soit le suivant :

- 1) Que l'on procède par mise en nomination sur proposition pour le poste disponible;
- 2) Que les membres du conseil d'administration intéressés manifestent leur intérêt;
- 3) Qu'un vote secret se tienne, s'il y a lieu;
- 4) Qu'à chaque tour de scrutin, la ou le candidat qui obtient le moins de votes soit éliminé(e) et ce, jusqu'à ce que l'une ou l'un des candidats obtienne la majorité absolue;
- 5) Qu'après trois tours de scrutin, advenant l'égalité des voix, on procède par tirage au sort;
- 6) Que le nombre de votes obtenus par chaque candidat ne soit pas dévoilé;
- 7) Que les bulletins de vote soient détruits.

Adopté

Résolution  
CA-20-043  
Nomination au  
poste de vice-  
présidente

#### **Nomination au poste de vice-présidente**

Considérant les termes de l'article 157 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la démission de madame Mélanie Morin, membre et vice-présidente du Conseil d'administration, le 7 décembre 2020;

Il est proposé par madame Mélissa Larouche et unanimement résolu de nommer madame Sophie Thibodeau à titre de vice-présidente du Conseil d'administration.

Adopté

Résolution  
CA-20-044  
Octroi d'un contrat  
en architecture et  
en ingénierie pour  
le projet  
« Construction  
d'une nouvelle  
école primaire à  
La Sarre »

**Octroi d'un contrat en architecture et en ingénierie pour le projet  
« Construction d'une nouvelle école primaire à La Sarre »**

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres publié sur SEAO, les offres reçues, basées sur la qualité uniquement ont été évaluées par le comité de sélection nommé par le CSSLA;

Considérant qu'en vertu de la réglementation en vigueur les contrats doivent être signés avec les firmes ayant obtenu dans chacune des catégories la meilleure note;

Considérant que la rémunération en architecture selon le décret **C-65.1, r.9** calculée à pourcentage est basée sur un montant de 12 000 000 \$;

Considérant que la rémunération en ingénierie selon le décret **C-65.1 r.12**, calculée à pourcentage est basée sur un montant de 12 000 000 \$;

Considérant que les montants sont basés sur une estimation provisoire;

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'octroyer le contrat en architecture à **MLS Architectes** au montant de 446 880 \$ (incluant les taxes en vigueur en date de la résolution) et en ingénierie à **SNC Lavalin** au montant de 509 850 \$ (incluant les taxes en vigueur en date de la résolution) pour le projet : « Construction d'une nouvelle école primaire à La Sarre ». Ces montants excluent les frais de déplacement et l'intégration des arts.

Adopté

Résolution  
CA-20-045  
Levée de la  
séance

Il est proposé par madame Linda Gauthier et résolu unanimement de procéder à la levée de la séance.

Adopté

La séance se termine à 19 h 35.

---

Mélanie Boulet  
Présidente du conseil d'administration

---

Pierre Daoust  
Secrétaire de séance